

COMMUNIQUE
DE PRESSE



LOXAM ANNONCE LA SORTIE DU FPCI PRAGMA II DE SON CAPITAL ET LE LANCEMENT D'UNE OFFRE DE RACHAT DE SES PROPRES ACTIONS AUPRES DE SES ASSOCIES

Paris (le 22 septembre 2021) – En 2011, le fonds géré par Sparring Capital (« Pragma II ») est entré au capital du Groupe Loxam afin d'accélérer son développement. Avec un chiffre d'affaires de 2 milliards d'euros en 2020, le Groupe Loxam est désormais le 4^{ème} acteur mondial, avec un réseau de 1050 agences dans 30 pays.

Sparring Capital a fait part à la direction du Groupe Loxam de sa volonté de céder le solde de la participation de Pragma II qui représente environ 4% du capital de Loxam.

La société Loxam souhaite profiter de cette cession pour permettre à son équipe de management ainsi qu'au FCPE Loxam, fonds d'épargne salariale des salariés français, d'acquérir des actions auprès du fonds Pragma II.

Compte tenu de sa trésorerie disponible et pour optimiser la structure de son bilan, Loxam est également désireuse de mettre en œuvre concomitamment un rachat d'actions pour offrir de la liquidité à Pragma II et à l'ensemble des associés. L'opération de rachat par Loxam de ses propres actions aura pour conséquence une réduction de ses fonds propres. Il est également prévu de réserver une partie des actions rachetées à une attribution ultérieure d'actions gratuites à certains salariés du Groupe Loxam.

Au global, le projet de rachat d'actions auprès de l'ensemble de ses associés porte sur un nombre maximum de un million de ses propres actions représentant environ 4,5% de son capital social. L'actionnaire majoritaire a fait savoir qu'il ne participerait pas à l'offre de rachat.

Il est prévu, sous réserve de l'approbation des résolutions par l'assemblée générale prévue le 7 octobre 2021, que les rachats d'actions soient réalisés avant la fin de l'année 2021.

« Je remercie très chaleureusement Sparring Capital pour son accompagnement du Groupe Loxam au cours de ces dix dernières années et sa présence au Comité Stratégique. Durant cette période de forte croissance, le chiffre d'affaires du Groupe a été multiplié par 2,5 et celui de l'international par plus de 10. Le Groupe compte poursuivre sa politique de croissance sur la prochaine décennie » a commenté Gérard Déprez, Président de Loxam.

Avertissement

Ce communiqué de presse constitue une divulgation publique d'informations privilégiées au titre du règlement (UE) n° 596/2014 du 16 avril 2014 et du règlement d'exécution (UE) n° 2016/1055 du 10 juin 2016.

Déclarations prospectives

Ce communiqué de presse peut contenir des déclarations prospectives. Ces déclarations prospectives peuvent être identifiées par l'utilisation d'une terminologie prospective, y compris les termes « croit », « estime », « anticipe », « s'attend », « a l'intention », « peut », « sera » ou « devrait » ou, dans chaque cas, leurs variantes négatives ou autres ou une terminologie comparable. Ces déclarations prospectives incluent toutes les questions qui ne sont pas des faits historiques et incluent des déclarations concernant les intentions, les croyances ou les attentes actuelles de Loxam ou de ses sociétés affiliées concernant, entre autres, les résultats d'exploitation, la situation financière, la liquidité, les perspectives, la croissance et les stratégies de Loxam ou de ses sociétés affiliées et des industries dans lesquelles ils opèrent. De par leur nature, les déclarations prospectives impliquent des risques et des incertitudes car elles se rapportent à des événements et dépendent de circonstances qui peuvent ou non se produire dans le futur. Les lecteurs sont avertis que les déclarations prospectives ne sont pas des garanties de performances futures et que les résultats d'exploitation, la situation financière et la liquidité réels de Loxam ou de ses sociétés affiliées, ainsi que le développement des secteurs dans lesquels ils opèrent peuvent différer sensiblement de ceux décrits ou suggérés par les déclarations prospectives contenues dans ce communiqué de presse. En outre, même si les résultats d'exploitation, la situation financière et la liquidité de Loxam ou de ses sociétés affiliées, ainsi que le développement des secteurs dans lesquels ils opèrent sont cohérents avec les déclarations prospectives contenues dans ce communiqué de presse, ces résultats ou développements peuvent ne pas être indicatifs des résultats ou de leur évolution lors de périodes ultérieures.

Les déclarations et informations prospectives contenues dans ce communiqué sont faites à la date du présent communiqué de presse et Loxam n'assume aucune obligation de mettre à jour publiquement ou de réviser les déclarations ou informations prospectives, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement, sauf si cela est requis par la réglementation applicable sur les valeurs mobilières.